

Compte-Rendu de la C.A.P.A du 21/03/2008

La grand messe pour l'attribution des congés de formation professionnelles a eu lieu le vendredi 21 mars (jour du printemps très gris, comme le moral des personnels dans notre belle région !) . Comme on avait pu le pressentir lors du Groupe de Travail concernant ce sujet, certaines demandes, lorsqu'elles sont "appuyées" par un inspecteur ou un chef d'établissement, peuvent être satisfaites et passer devant la liste d'attente (en moyenne, il faut demander entre 5 et 7 ans de suite avant d'obtenir un congé de formation !). Effet pervers de cette nouveauté, des demandes relevant d'une reconversion ont été mises en avant ... ainsi se retrouvent dans la même CAPA des demandes de formation des personnels pour progresser dans leur carrière (formation à l'agrégation la plupart du temps) et des formations ayant pour but de se reconvertir à un autre métier que celui de prof (Attaché territorial, CAP cuisine, etc ...) . Une fois de plus, cette commission reflète l'incapacité quasi totale de l'éducation nationale à gérer correctement son personnel et surtout à mettre des moyens conséquents pour assurer sa formation ... Nous avons fait un rapide calcul : l'offre de formation est de 230 mois dans notre académie, or nous comptons en gros 8000 profs dans le second degré, soit 72000 mois de travail cette année : ce qui veut dire que l'académie de Besançon attribue royalement 0.3 % en temps équivalent pour les congés formation à sa masse salariale dans le second degré ! De toutes façons, seule une demande sur dix sera satisfaites (23 congés proposés pour 236 demandes) ...

Bon courage !

Michel Binet